



Règlement de l'école

Tout joueur et dirigeant signant une licence à l'U.S. Plancy-Salon accepte par voie de conséquence le règlement intérieur qui suit.

L'école de football est ouverte aux joueurs à partir de 5 ans. Elle est placée sous la responsabilité d'un éducateur fédéral diplômé. Chaque catégorie est encadrée par au moins deux dirigeants, dont un responsable, interlocuteur principal des parents et joueurs, qui ont pour mission de les accompagner les jours de matchs, plateaux, ...

Conditions d'inscription

Tout joueur désireux de jouer à l'USPS doit :

- être reconnu apte à la pratique du football, par une visite médicale ou un certificat médical. Le joueur ne doit pas être dispensé d'éducation physique, pour quelque motif que ce soit, dans son établissement scolaire. Tout joueur blessé ne pourra prendre part aux entraînements et aux matchs sans un avis médical
- avoir rendu la fiche individuelle de renseignements ainsi que tous les papiers nécessaires à l'établissement de la licence
- avoir payé entièrement sa cotisation

Aucun joueur ne sera autorisé à participer aux matchs sans avoir satisfait aux conditions ci-dessus.

Aucun joueur ne sera remboursé de sa cotisation en cas d'arrêt de la pratique sportive.

Equipements

Chaque joueur doit posséder, en plus de sa « tenue de ville », les équipements adaptés à la pratique : un maillot, un short, une paire de chaussures de foot à crampons moulés, une paire de protège-tibias, et éventuellement une bouteille d'eau. La tenue devra être adaptée aux conditions météorologiques : K-Way ou coupe-vent, une paire de gants. Pour le futsal, une paire de basket est à prévoir.

Un nécessaire de douche est à prévoir pour ceux qui le souhaitent, la douche d'après match étant fortement conseillée par le club.

La tenue ne doit pas présenter un danger pour le joueur ou pour les autres joueurs (montres, bracelets, chaînes, ...).

Pour les matchs, les maillots seront fournis par le club au moment du match et devront être restitués à l'issue de la rencontre, le short et les chaussettes devront être aux couleurs du club. Le lavage des maillots est assuré, à tour de rôle, par les parents.

Les protège-tibias sont obligatoires aux matches et aux entraînements

Entraînements

La présence régulière aux entraînements est nécessaire pour pouvoir participer aux rencontres du week-end. Le joueur doit être présent 5 minutes avant le début de l'entraînement.

Vestiaires et matériel

Dans les vestiaires ne sont admis que les joueurs de la catégorie concernée, leurs dirigeants et éducateurs (les parents accompagnateurs pour les plus jeunes). Aucune autre personne ne sera tolérée. Les joueurs s'engagent à respecter les locaux mis à leur disposition et tout acte de dégradation volontaire sera sanctionné. Il est plus que conseillé aux joueurs de ne pas emmener d'objets de valeur ou vêtements attirant la convoitise : les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique, en cas de vol, le club ne sera pas tenu pour responsable.

Transports

Le transport des enfants est assuré par les parents. Un parent ou une personne autorisée est tenu(e) d'accompagner l'enfant pour le départ, et, dans le cas où il est confié aux dirigeants du club, de venir le rechercher au retour ; le point de rendez-vous étant le stade. Pour les rencontres à l'extérieur, les parents se rendant directement sur le lieu de la rencontre sont tenus d'en avvertir le responsable de l'équipe.

Par respect pour les bénévoles accompagnants les enfants, une tenue de ville est obligatoire pour les transports.

Il est rappelé que tous doivent respecter les consignes de sécurité du code de la route : veiller à ce que chaque enfant soit attaché, à l'avant comme à l'arrière, et muni d'un rehausseur si nécessaire.

Horaires/ Diffusion

Les entrainements auront lieu aux jours et heures affichés sur le panneau du stade, les joueurs devront respecter ces horaires. Le club ne pourra être tenu responsable dans le cas où un accident se produirait en dehors de ces horaires. En cas d'empêchement, nous vous prions d'informer le responsable de l'équipe et/ou le secrétaire.

Les convocations aux matchs (heure et lieu de rassemblement) seront diffusées le mercredi au plus tard, par le responsable de l'équipe aux joueurs convoqués, par voie d'affichage aux écoles, au stade, ainsi que sur le site internet du club. En cas d'empêchement, prévenir le responsable de l'équipe, au plus tard le vendredi soir (sauf cas de force majeure).

Lors des matchs à domicile, le joueur devra être présent à l'heure de convocation. Lors des matchs à l'extérieur, les joueurs devront être présents 5 minutes avant l'heure de départ indiquée.

En cas de météo incertaine, les informations sur la non-tenu de matchs seront diffusées prioritairement grâce au site Internet du club, les responsables essayant de prévenir aux mieux les joueurs.

En cas d'interruption de séance pour des raisons imprévisibles, les encadrants et dirigeants garderont les enfants sous leur responsabilité jusqu'à l'heure prévu initialement.

Assurance

Tout licencié est assuré grâce à sa licence par le club. Si l'enfant est victime d'une blessure lors d'un match ou d'un entrainement et que celle-ci n'a pas été décelé par un encadrant, les parents sont priés de prévenir le club dans les 48h (une déclaration d'accident est à envoyer dans les 5 jours qui suivent). Le transport des enfants étant de la responsabilité des parents, il leur incombe d'avoir une assurance appropriée.

Droits à l'image

En cas d'opposition au droit à l'image de l'enfant, les parents doivent en faire la demande écrite la demande écrite et l'adresser au secrétaire du club.

Comportement

Une bonne conduite, le respect de soi, des personnes, du matériel et des équipements sont des règles communes de vie à appliquer à l'école de football. Toute personne se faisant remarquer par une attitude ou des propos incorrects lors des manifestations, entrainements et matchs, pourra être exclue temporairement ou définitivement sur décision du bureau.

Le joueur doit

- respecter ses éducateurs, les autres joueurs et toute autre personne se trouvant dans l'enceinte du stade,
- saluer les encadrants
- éviter les écarts de langage
- serrer systématiquement serrer la main des joueurs et encadrants adverses lors des rencontres du week-end.
- ne jamais critiquer ses partenaires et les décisions de l'arbitre

Discipline

Joueurs

Tout joueur présentant un comportement indiscipliné (insultes, bagarres, dégradations, ...) durant un entrainement, un match ou pendant un déplacement pourra être suspendu de toute activité au sein du club pendant une période d'une semaine. En cas de récidive, le joueur sera présenté devant le bureau où de nouvelles sanctions pourront être prises, jusqu'au renvoi sans préavis du club.

Il est obligatoire de ramasser papiers, bouteilles d'eau et autres déchets dans les poubelles appropriées, de respecter la propreté des vestiaires (taper les chaussures à l'extérieur du vestiaire, voire les enlever avant d'y entrer en cas de terrain boueux), de participer au ramassage des équipements sportifs (plots, ballons, ...)

Tout joueur est tenu de prendre soin des installations mises à sa disposition par le club ou les collectivités. Toute dégradation volontaire implique la responsabilité de son auteur.

Parents/Supporters

Les parents sont priés de faire respecter la ponctualité de leurs enfants, ainsi que leur assiduité aux entrainements et aux matchs. Tout comme les encadrants, ils sont un modèle pour les enfants, et leur comportement doit pouvoir leur servir d'exemple.

Ils sont priés de rester derrière la main courante, s'abstenir de toute remarque négative, de ne pas vouloir se substituer aux encadrants, et de ne pas oublier que le football reste avant tout un jeu dont les principales valeurs sont le respect, la solidarité, le courage et la maîtrise de soi.